

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, présidée par madame la mairesse Céline Beauregard et tenue le 19 décembre 2017, à 19h, à l'hôtel de ville situé au 53 rue des Pionniers.

SONT PRÉSENTS : Céline Beauregard, mairesse, Pierrette Charrette, conseillère, Brigitte Chagnon, conseillère, Raphaël Ciccariello, conseiller, Pierre Rubaschkin, conseiller, Benoit Thibeault, conseiller, Christian Bélisle, conseiller.

SONT ABSENTS : Aucune absence.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Jacques Brisebois, directeur général et Étienne Gougoux, directeur général adjoint.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de madame Céline Beauregard, la séance extraordinaire est ouverte à 19h.

2017.12.201

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour a été distribué et qu'il se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Résolution – Versement d'une subvention à l'organisme « La maison de la culture ».
4. Présentation du règlement 2018-127 décrétant les taux variés de taxation foncière et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2018.
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Raphaël Ciccariello,

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

2017.12.202

RÉSOLUTION – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE À L'ORGANISME LA MAISON DE LA CULTURE DE LA MACAZA

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme PAARRM 2017-2018, une aide financière de 7500\$ a été octroyée à la Municipalité pour l'entretien du chemin du Lac Chaud et du chemin des Chutes;

CONSIDÉRANT QUE cette somme supplémentaire permet à la Municipalité de dégager une marge de manœuvre financière;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite soutenir l'organisme *La maison de la culture de La Macaza*;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme la Maison de la Culture a soumis un rapport détaillant ses coûts de fonctionnement pour l'année 2017;

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Thibeault,

D'OCTROYER une aide financière de 5 624,63 \$ à l'organisme *La Maison de la culture de La Macaza* pour l'année 2017;

QUE ladite somme soit versée sur présentation de preuves des dépenses effectuées par l'organisme dans le cadre de ses activités de fonctionnement;

Vote demandé :

Pour : Pierrette Charette, Raphaël Ciccariello, Pierre Rubaschkin, Benoit Thibeault.

Contre : Christian Bélisle, Brigitte Chagnon.

ADOPTÉE

Jacques Brisebois
Directeur général

PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 2018-127 DÉCRÉTANT LES TAUX VARIÉS DE TAXATION FONCIÈRE ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018.

**PÉRIODE DE QUESTIONS
LEVÉE DE LA SÉANCE**

2017.12.203

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Thibeault de lever la séance à 19h44.

ADOPTÉE

LA MAIRESSE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Céline Beaugard

Jacques Brisebois